



## I. Types de chariots élévateurs

Seules les personnes de **18 ans et plus** qui ont suivi une **formation adéquate** peuvent conduire un véhicule motorisé (Code sur le bien-être au travail, Titre VI, Ch. II, section 2, art. 14)

Pour les **étudiants-travailleurs**, la conduite de chariots élévateurs est **interdite** ! Néanmoins, ils peuvent conduire des chariots automoteurs non gerbeurs à petite levée sous certaines conditions (Code, Titre VIII, Ch. II, section 4, art. 11)

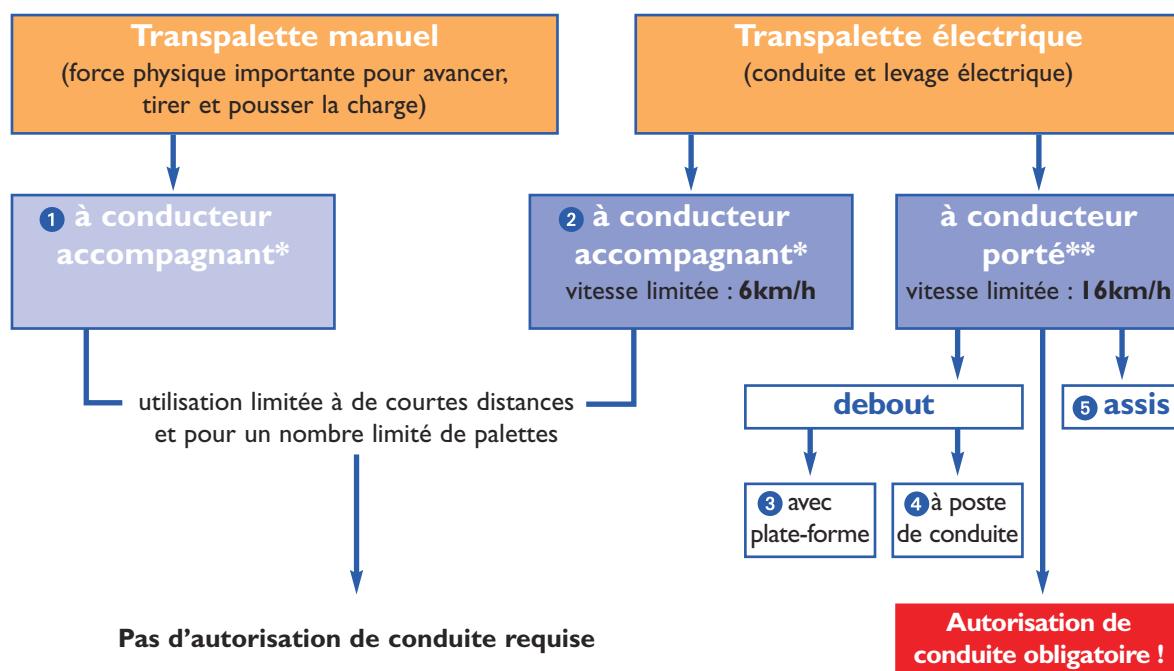
### I.1. Le transpalette

= Chariot élévateur à faible levée, utilisé pour le déplacement de palettes comportant :

- 2 fourches à son extrémité
- un volant ou un timon (avec poignée ou boîte de commande électrique)

→ **Faible hauteur de levage (± 25 cm maximum)**

**Utilisation courante** : transport de palettes en usine et entrepôts, chargement/déchargement de camions et wagons



\* Le travailleur se déplace en marchant à **côté** du transpalette et non devant !

\*\* Le travailleur est **sur** le transpalette



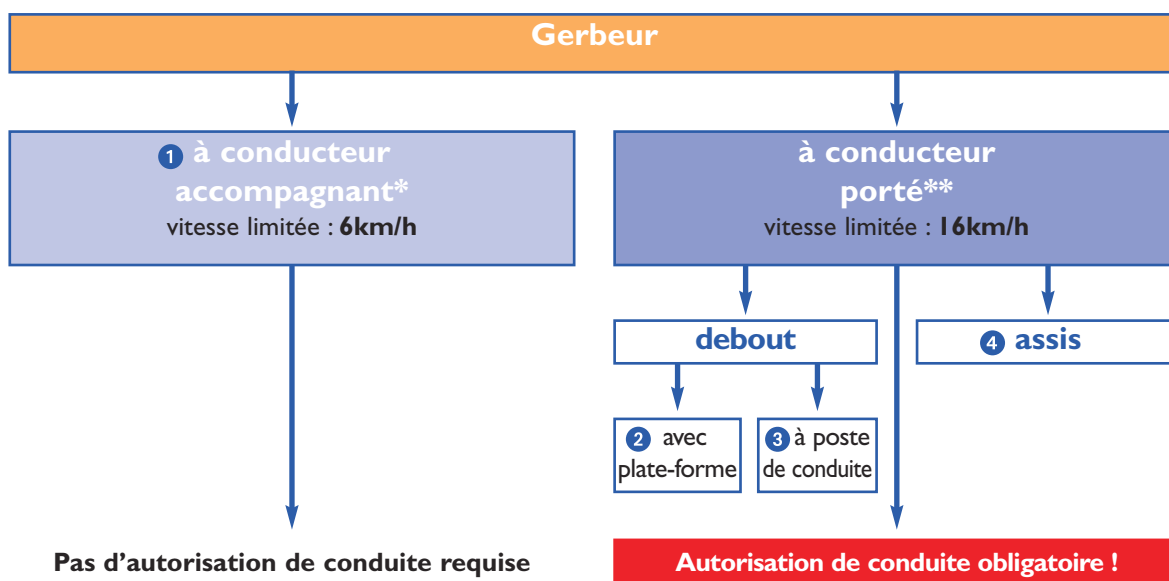


## 1.2. Le gerbeur

= Appareil dérivé du transpalette électrique, équipé d'un ensemble élévateur permettant le stockage en hauteur de marchandises

→ **Hauteur de levage de 2 m (parfois 5 m)**

**Utilisation courante :** gerbage de palettes en usines et entrepôts dans des lieux exigus



\* Le travailleur se déplace en marchant à **côté** du gerbeur et non devant !

\*\* Le travailleur est **sur** le gerbeur



## 1.3. Le chariot préparateur de commande

### Préparateur de commande au sol

= Transpalette électrique muni d'une plate-forme permettant le stockage ou la prise de marchandises (de faible poids) manipulables à la main

→ **Faible hauteur de levage de ± 25 cm (parfois 1 m)**

→ **Autorisation de conduite obligatoire !**

**Utilisation courante :** préparation de commandes dans les centres de distribution





## Préparateur de commande à poste de conduite élevable

= Le poste de conduite s'élève avec les fourches pour permettre au cariste de prendre des palettes et les placer sur les bras de fourche sans qu'il ne quitte la plate-forme de conduite

- **Élévation du poste de conduite**
- **Autorisation de conduite obligatoire !**

**Utilisation courante** : en magasin pour des commandes fractionnées



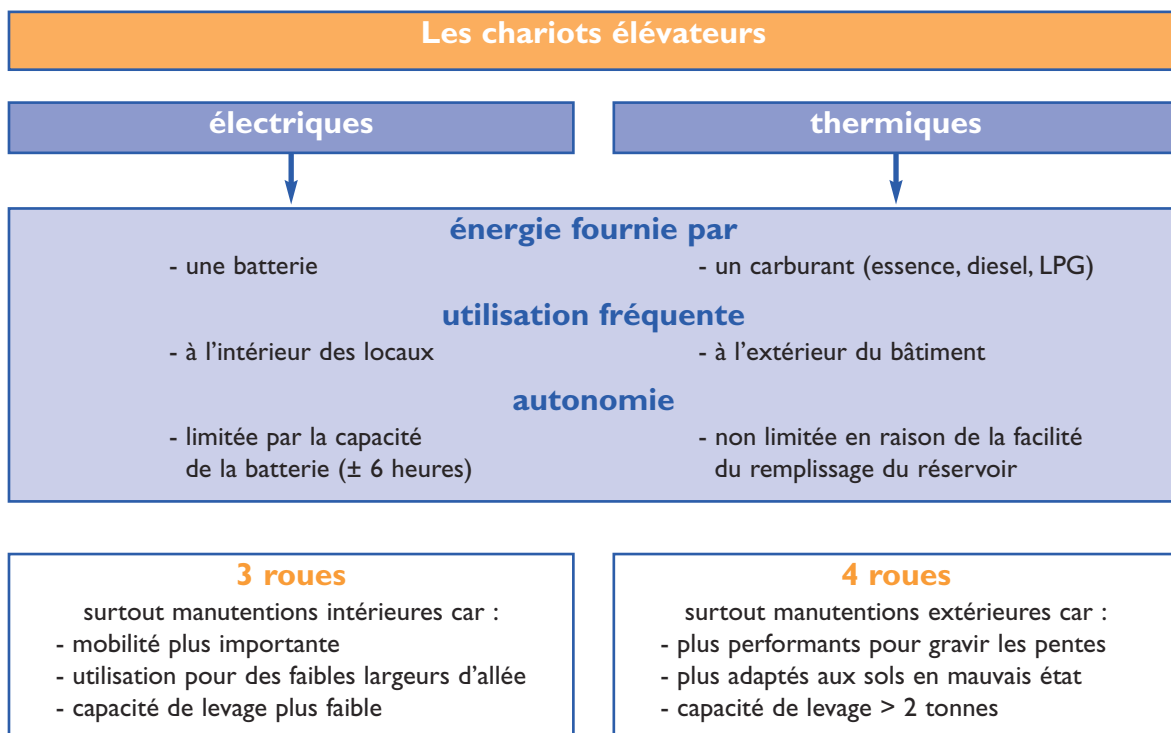
## I.4. Le chariot élévateur en porte à faux

= Chariot à **fourche en porte à faux** sur lequel la charge est placée à l'avant des roues

- **Le cariste est assis dans le sens de la marche**
- **Hauteur de levage de quelques mètres ( $\pm 3$  m)**
- **Autorisation de conduite obligatoire + attestation d'aptitude de formation !**

L'espace disponible pour manœuvrer est assez important (environ 4 mètres)

**Utilisation courante** : chargement/déchargement de camions, transport et élevage de charges dans tous les secteurs d'activité (sauf si le sol nécessite un engin tout terrain)





## 1.5. Le retract

= Chariot élévateur électrique à **mât** ou **fourche rétractable** permettant de déplacer des charges en porte à faux latéralement par avancement du mât ou du tablier porte-fourche

- **Le cariste est assis de biais par rapport au sens de la circulation (moins évident à conduire) !**
- **Hauteur de levage de plusieurs mètres ( $\pm 6$  m)**
- **Autorisation de conduite obligatoire + attestation d'aptitude de formation !**

L'espace disponible pour manœuvrer est d'environ 2,5 mètres

**Utilisation courante** (uniquement à l'intérieur) : manutention de charges dans les allées étroites des ateliers, entrepôts, magasins



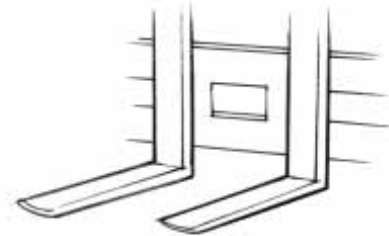


## 1.6. Equipements porte-charge

= Equipements complémentaires pouvant être montés sur le tablier porte-fourche des chariots élévateurs pour faciliter la préhension de charges particulières. A titre d'exemples :

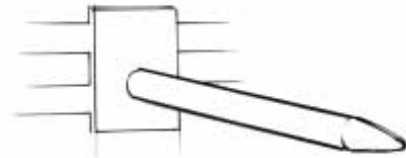
- **Bras de fourche =**

équipement le plus courant (selon le porte-équipement, la fourche peut être constituée de 2, 3 ou 4 bras)



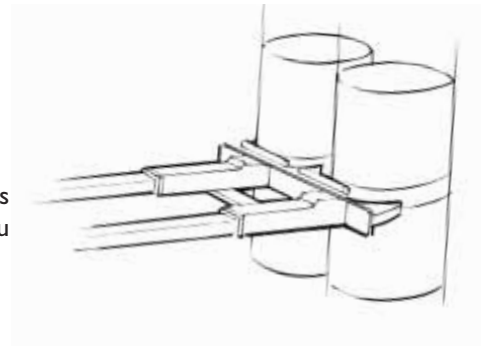
- **Eperon =**

utilisé pour la manutention de marchandises en rouleaux (ex : rouleaux de fil de fer)



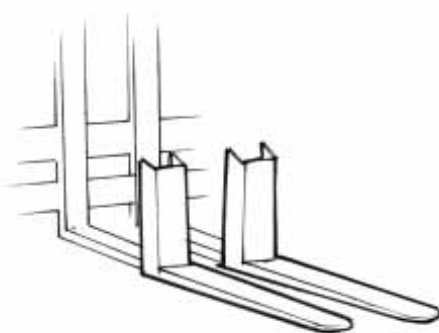
- **Pince à fûts =**

dispositif de préhension de fûts positionnés sur la fourche du chariot



- **Fourche télescopique =**

extension ou rétraction des bras de fourche via des vérins hydrauliques



**Attention, l'adjonction d'un tel équipement modifie la capacité du chariot élévateur et requiert une formation particulière du conducteur!**



## I.7. Environnement

### Espace de travail

- **Sol** : en bon état et suffisamment robuste pour supporter la charge
- **Gabarit de passage** :
  - la **largeur** du chariot ou de la charge doit être compatible avec les largeurs d'allées ou de portes
  - la **hauteur** du chariot et son ensemble élévateur doivent tenir compte des points bas du bâtiment (passage de porte, éclairage, gaine de ventilation, ...)

### Eclairage

- Un bon éclairage est indispensable pour avoir une bonne visibilité
- En cas d'éclairage insuffisant, le chariot doit être équipé d'un dispositif d'éclairage adéquat
- Port d'une veste de signalisation dans les endroits sombres ou peu éclairés

### Climat

- Pour les travaux à l'extérieur, il faut utiliser un chariot adéquat muni par exemple d'une cabine de conduite fermée, chauffée, climatisée, équipée d'essuie-glaces, etc.
- Port de vêtements adaptés aux conditions ambiantes

### Ventilation et bruit

- **Chariots électriques** : - la **ventilation n'est pas nécessaire SAUF** dans les **locaux de recharge de batterie** qui doivent être très largement ventilés pour éviter toute accumulation de mélange gazeux détonant
  - niveau sonore entre **68 et 70 dB(A)**
- **Chariots thermiques** : - **ventilation insuffisante** pour éliminer le dégagement de gaz d'échappement, d'où leur **utilisation à l'extérieur** du bâtiment et non dans des espaces fermés
  - niveau sonore plus élevé, entre **78 et 80 dB(A)**, d'où l'importance de vérifier que le bruit ne dépasse pas le niveau sonore ambiant



## II. Risques et mesures de prévention

### 2.1. En général

Risques	Conséquences sur la santé	Prévention et Protection		Conseils (cfr. consignes de sécurité)
		Collective	Individuelle	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renversement de la charge et/ou du chariot</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fracture</li> <li>• Contusion</li> <li>• Ecrasement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sol plan et non glissant</li> <li>• Chariot muni d'une cabine rigide ou d'un protège-conducteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Casque de sécurité</li> <li>• Chaussures de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de surcharge!</li> <li>• Chariot stable et en équilibre</li> <li>• Mât incliné vers l'arrière</li> <li>• Fourches abaissées à 25 cm du sol</li> <li>• Roulez prudemment</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chute d'objets</li> <li>• Chute de la charge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fracture</li> <li>• Contusion</li> <li>• Ecrasement/coincage : mains - doigts jambes - pieds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chariot muni d'un toit métallique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Casque de sécurité</li> <li>• Gants de protection</li> <li>• Chaussures de sécurité avec le bout en acier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Charge stable et en équilibre</li> <li>• Évitez tout mouvement brusque</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Glissade</li> <li>• Chute de personnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fracture</li> <li>• Contusion</li> <li>• Ecrasement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sol antidérapant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaussures de sécurité avec semelles antidérapantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'élevez et ne transportez jamais des personnes si le chariot n'est pas aménagé à cet effet</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque lors de la recharge de batterie pour les chariots électriques (brûlures chimiques, explosion, électrocution)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Brûlures</li> <li>• Spasmes</li> <li>• Paralysie musculaire</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gants de protection</li> <li>• Lunettes de sécurité</li> <li>• Tablier de protection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne fumez pas</li> <li>• Pas de flamme nue à proximité d'une batterie en charge</li> <li>• Ne posez pas d'objets métalliques sur la batterie ou à proximité</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque lors du remplissage en carburant des chariots thermiques</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gants de protection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne fumez pas</li> <li>• Ne vous approchez pas d'un chariot avec une flamme nue</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accrochage, collision avec des chariots ou des collègues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fracture</li> <li>• Contusion</li> <li>• Ecrasement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eclairage adéquat</li> <li>• Largeur suffisante des allées de circulation</li> <li>• Allées de circulation distinctes pour les piétons</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne visibilité</li> <li>• Respectez les consignes internes de conduite et de circulation</li> <li>• Espace suffisant pour manœuvrer</li> <li>• Absence de personnes dans les environs immédiats</li> <li>• Ne roulez jamais avec les fourches hautes, à vide comme en charge</li> </ul>



## 2.2. En particulier

Risques particuliers non compris dans la fonction type	Conséquences sur la santé	Prévention et Protection		Conseils
		Collective	Individuelle	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Manipulation des charges</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Coupures</li><li>• Ecrasement</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Gants de protection</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Manutention</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lésions dorsales</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Utilisation d'une technique de levage appropriée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ne transportez pas des charges excédant le poids conseillé</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Bruit nuisible au-dessus de 85 dB(A)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Perte auditive</li><li>• Source de stress</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Protections auditives</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Exposition aux intempéries si travail extérieur</li></ul>			<ul style="list-style-type: none"><li>• Vêtements de protection contre les intempéries (vêtements de pluie, vêtements chauds, ...)</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Exposition au froid</li></ul>			<ul style="list-style-type: none"><li>• Port de vêtements chauds (bonnet, gants, chaussures fourrées, ...)</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Exposition à des vapeurs, à des poussières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Troubles respiratoires</li><li>• Intoxication</li><li>• Asthme</li><li>• Irritation des muqueuses, ...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ventilation par aspiration à la source des vapeurs et des poussières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Masque respiratoire</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Manutention de produits dangereux (inflammables, corrosifs, explosifs, ...)</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Douche de rinçage</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gants de protection</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respectez les consignes de travail (ex : ne pas fumez, ...)</li><li>• Lisez et suivez les indications mises sur les étiquettes</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Vibrations (fonction du terrain et du véhicule)</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Choix correct du chariot</li><li>• Travail sur sol plan</li></ul>		





## 2.3. Equipement de protection individuelle



**Prévoyez :**

- un **vêtement chaud** pour les chambres froides
- une **veste de signalisation** (classe 2) pour les endroits obscurs
- une **veste imperméable** pour l'extérieur en cas de pluie



## 2.4. Consignes de sécurité

### • Prise de poste

- Munissez-vous des **équipements de protection individuelle** nécessaires pour le travail à effectuer : chaussures de sécurité, gants, protections auditives, ...
- Prenez connaissance **des instructions** à respecter lors de chaque prise de poste
- **Vérifiez quotidiennement** le chariot (cfr. check-list du CD-Rom) et consultez le **cahier d'entretien**



### • Poste de conduite

#### Consignes de visibilité

- Ayez toujours une **bonne visibilité** (vision en profondeur) et demandez au besoin l'aide d'un assistant
- **Regardez** toujours la **direction** dans laquelle vous circulez

#### Consignes de circulation et de conduite

- Observez les **règles de circulation** en vigueur dans l'entreprise
- Roulez toujours à **droite** et attention aux sols humides ou glissants (huile, verglas, ...)
- **Respectez les limitations de vitesse**
- **Ne laissez pas le chariot** à un emplacement gênant pour la circulation
- Observez le **code de la route** si vous traversez une route publique ou lors du chargement/déchargement d'un camion sur la voie publique

#### Consignes spécifiques aux chariots à conducteur accompagnant

- **Tirez** le chariot en le dirigeant par la poignée de timon
- Marchez à **côté** du chariot **bras tendu et dos bien droit**
- Gardez toujours un **espace suffisant** entre le mur et le chariot pour éviter tout coincement ou écrasement

#### Consignes spécifiques aux chariots à conducteur porté

##### Position de conduite

- Attachez votre **ceinture de sécurité**
- Gardez **toutes les parties du corps** (pieds, mains, tête, ...) à l'intérieur du gabarit du chariot
- Si le **chariot se renverse**, ne sautez pas de celui-ci mais crampez-vous par les pieds et les mains

##### Position du mât et des fourches

- Ramenez les fourches à environ **25 cm du sol** pour circuler
- Ne roulez **jamais avec les fourches hautes**, à vide comme en charge
- Roulez toujours avec le **mât incliné vers l'arrière** lors du transport d'une charge

##### Consignes de conduite

- **Ralentissez** à un virage, à un croisement, à l'approche de piétons
- Utilisez le **klaxon** si besoin est (dans un virage, à un croisement, en entrant dans le magasin, ...)
- Abordez toujours **une pente** à très faible vitesse en maintenant le mât incliné vers l'arrière :
  - en marche avant pour la monter
  - en marche arrière pour la descendre
- Tenez compte de la **hauteur de passage** (porte, entrée des camions, ...)
- Gardez une **distance suffisante** (au moins 3 longueurs de chariot) avec le chariot qui vous précède



##### Pont de liaison

**Ne vous engagez jamais** sans être certain

- qu'il est bien prévu pour le poids total du chariot en charge
- qu'il est convenablement amarré
- que le moyen de transport ne peut se déplacer



## • Fin de poste

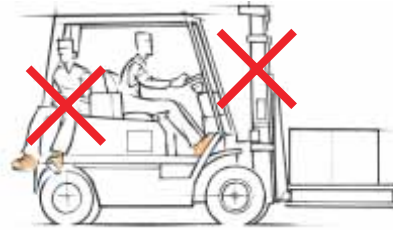
- **Garez le chariot hors passage**, si possible dans un lieu prévu à cet effet. Si c'est dans une **penne**, placez toujours des cales
- Inclinez le **mât vers l'avant** et posez les **fourches à plat sur le sol**
- Mettez le **point mort**, arrêtez le moteur et serrez le **frein à main**
- **Enlevez la clef de contact et emportez-la** conformément au règlement interne
- N'oubliez pas de mettre la **batterie en charge** s'il s'agit d'un chariot électrique
- Faites **d'éventuelles observations** sur le fonctionnement du chariot dans le carnet d'entretien



## • Interdictions

### Il est interdit :

- De conduire un chariot à conducteur porté sans être titulaire d'une **autorisation de conduite !**
- De **transporter, soulever des personnes** sur des chariots non aménagés à cet effet



- De lever une charge
  - supérieure à la capacité de l'appareil
  - mal équilibrée
  - avec un seul bras de fourche
- De circuler avec **les fourches en hauteur**
- De **freiner brusquement**
- D'**abandonner** son chariot dans les allées de circulation
- De **fumer** à proximité d'une batterie en charge ou pendant le remplissage en carburant des chariots thermiques

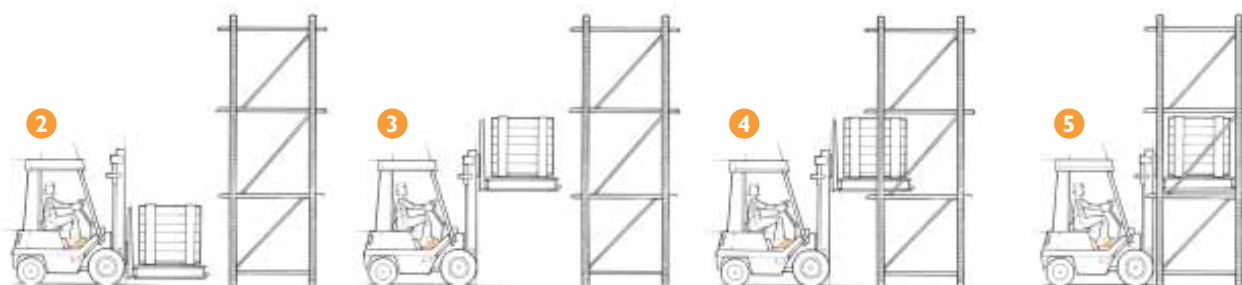


## • Règles pour le gerbage et le dégerbage

### Avant toute chose :

- Vérifiez toujours la **plaque de capacité** du chariot pour ne jamais la dépasser et également lors de modification ou d'adjonction d'un équipement porte-charge. **Toute surcharge est interdite !**
- **N'augmentez jamais la valeur du contrepoids** en ajoutant un poids ou en faisant monter une personne sur l'arrière du chariot
- Assurez-vous que les **palettes** sont en **bon état et appropriées** aux conditions de stockage
- Assurez-vous que les **charges sont équilibrées et stables** lors de la préhension

### Gerbage et pose en rayon ou en pile



1. Circulez avec les fourches à **25 cm du sol**, le **mât incliné vers l'arrière**, à vide comme en charge
2. Immobilisez le chariot (point mort, frein à main serré), bien centré, devant l'emplacement prévu pour le gerbage. Redressez le **mât à la verticale**
3. Elevez la charge à la hauteur nécessaire et vérifiez qu'elle soit bien à **l'horizontale** lors de son passage à hauteur du champ visuel
4. Lorsque la charge se trouve au-dessus de l'emplacement de gerbage, avancez (frein à main desserré) lentement le chariot pour introduire la charge
5. Immobilisez le chariot. Déposez lentement la charge et dégagez les fourches en les abaissant légèrement

### Reprise et descente en rayon ou en pile



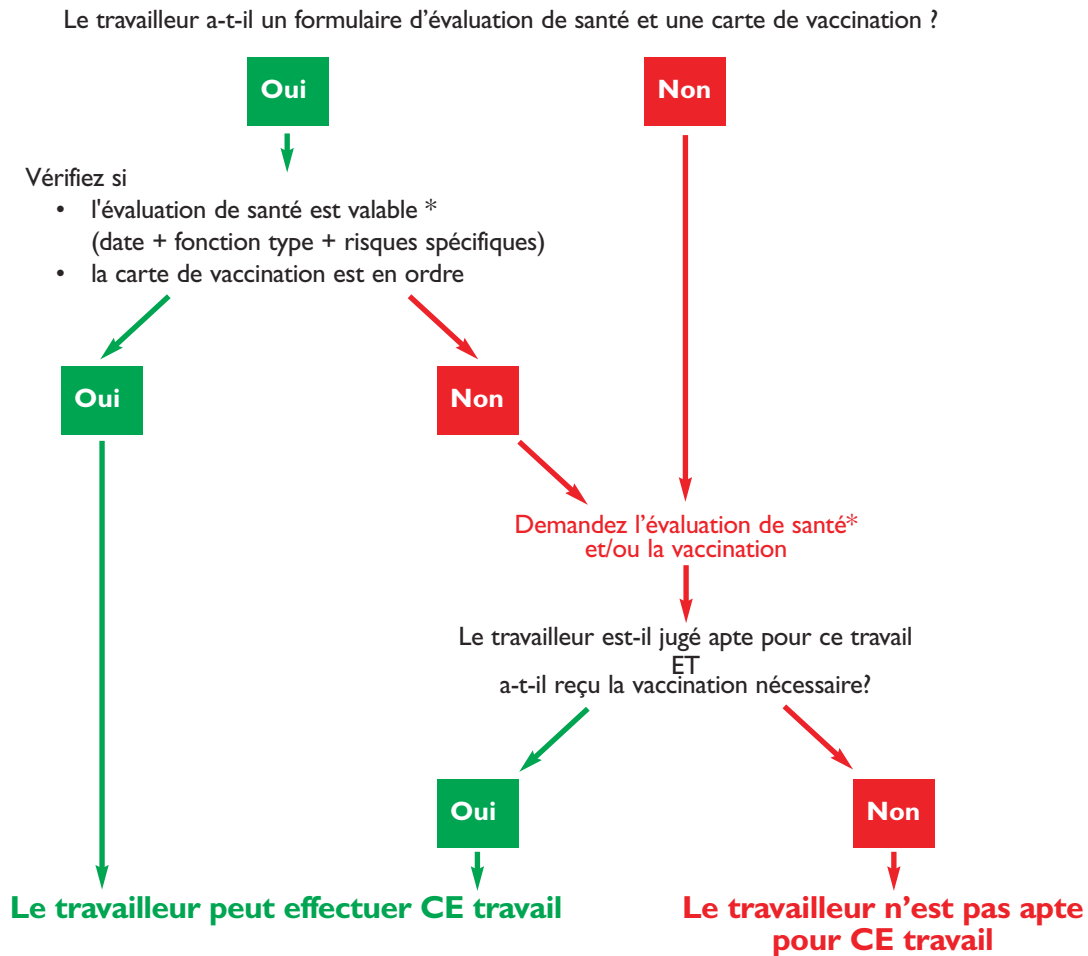
Même procédé.

1. Redressez le mât à la verticale. Elevez les fourches à bonne hauteur
2. Avancez le chariot pour introduire les fourches dans la palette
3. Soulevez la charge et après avoir regardé derrière vous que l'accès est libre, reculez pour dégager la charge
4. Inclinez le mât vers l'arrière et abaissez la charge à 25 cm du sol



### III. Surveillance de santé = TOUJOURS

La fiche sur le poste de travail requiert toujours une évaluation de santé



\* Les caristes sont soumis à une évaluation de santé car ils exercent un poste de sécurité (Code, Titre I, Chapitre IV) :

**- Poste de sécurité :**

- examen annuel
- examen de base (e.a. examen musculo-squelettique, examen du dos)
- examen approprié des yeux et du système visuel

**- Risques particuliers (voir fiche sur le poste de travail) :**

- **Bruit** : examen annuel de la fonction auditive (audiométrie)
- **Manutention manuelle de charges avec risque de lésion dorso-lombaire** :
  - tous les 3 ans si < 45 ans
  - tous les ans si ≥ 45 ans

**- Vaccination** : tétanos



## IV. Visite chez l'Utilisateur

### Questions générales

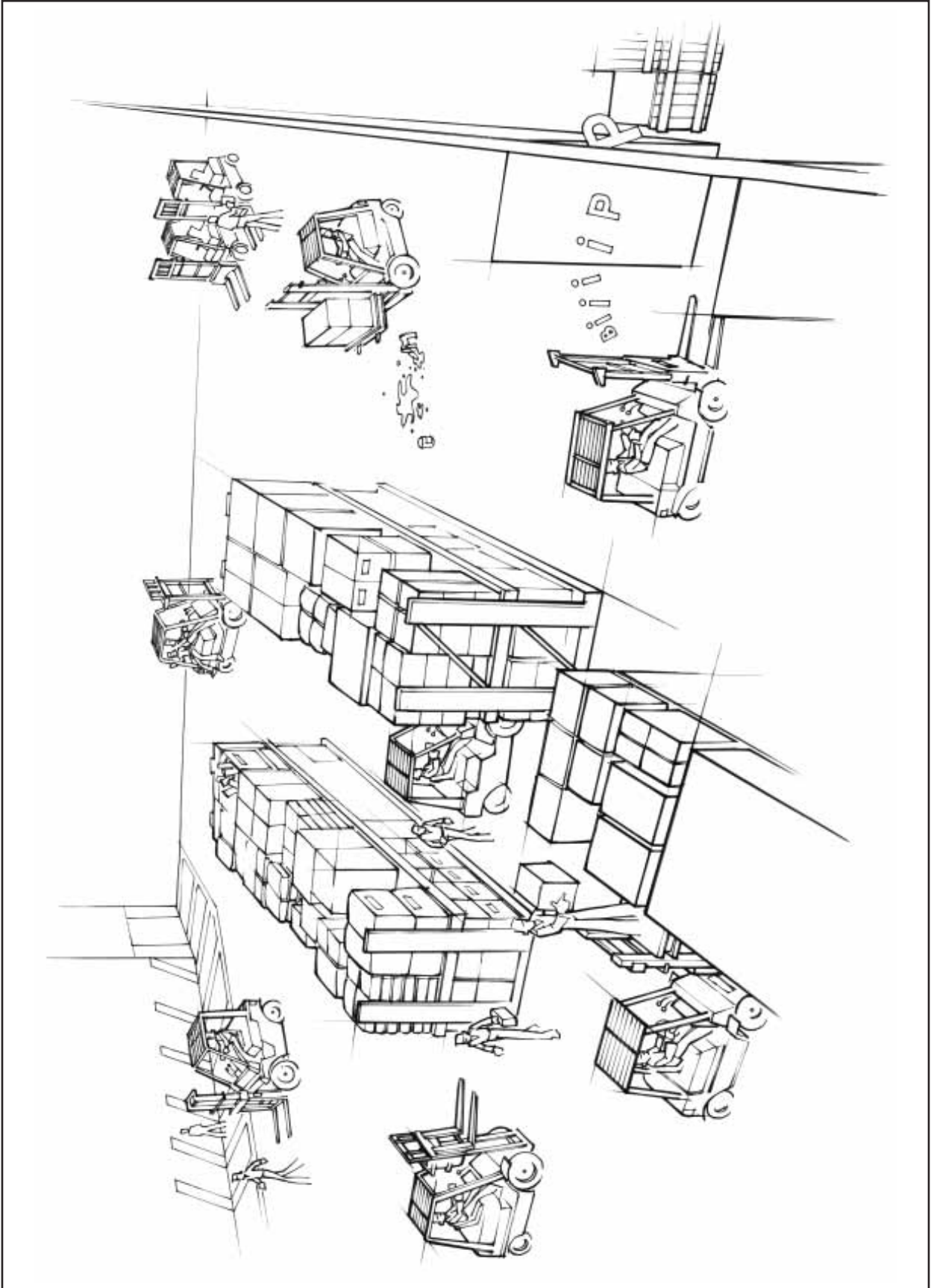
- Connaissance des langues ?
- Qui donne l'introduction générale (évacuation, réfectoire, premier secours, ...) ?  
Quand (le 1er jour) ? Durée de l'introduction ?
- Identification de la personne de contact responsable de la sécurité ?
- Qui donne les instructions de sécurité spécifiques liées au poste de travail (activités interdites, autorisation obligatoire, ...) ?
- Comment l'intérimaire recevra-t-il ses instructions ? Réunion ? Individuellement ?
- Au niveau du règlement interne, y a-t-il des consignes bien précises pour le cariste quant au transport interne, voies de circulation, ... ?
- Quelle est la procédure en cas d'accident du travail ou d'incident ?
- Sur quels points bien précis l'intérimaire sera-t-il évalué ?

### Questions spécifiques

- Information sur le type de chariots élévateurs : gerbeur, rétract, chariot en porte à faux électrique, thermique, ... ?
- Le niveau de bruit est-il supérieur à 85dB(A) ?
- Doit-il manipuler de lourdes charges manuellement ?
- Travaillera-t-il dans des endroits fermés ou à l'extérieur ?
- Doit-il stocker les palettes en pile ou dans des rayons ?
- Quel type de porte-charge doit-il utiliser ? Eperon ? Pince à fût ? ...
- Qui fournit les équipements de protection individuelle, à savoir :
  - Chaussures de sécurité
  - Lunettes de sécurité
  - Gants de protection
- Y a-t-il un risque accru d'incendie (proximité de matériaux inflammables, oxydants ou explosibles) ? Qui fournit le permis de feu ?



## V. La Chasse aux risques





## Solutions

### La Chasse aux risques

1. Piéton qui circule sur la voie réservée aux engins, d'où le risque de se faire écraser
2. Collègue élevé par un chariot élévateur, d'où le risque de chute
3. Cariste qui roule avec les fourches en hauteur, d'où le risque de blesser un collègue
4. Mauvaise visibilité du cariste de par le transport de 2 palettes à la fois, d'où le risque d'avoir un accident de circulation ou d'écraser un collègue
5. Déchets, tâche d'huile dans l'allée de circulation, d'où le risque de glissade
6. Transport d'un collègue sur un chariot, d'où le risque de chute, écrasement
7. Lors de ses manœuvres, le cariste ne voit pas le piéton derrière lui, d'où le risque de se faire écraser